

## Pauvreté, inégalités et inclusion des personnes âgées

Bien que la pauvreté ait diminué dans les dernières décennies lorsqu'on l'entrevoit sous l'angle de l'accessibilité à un panier de consommation, certains stéréotypes perpétuent le statut précaire des personnes âgées. Certains groupes sociaux sont davantage vulnérables à la pauvreté comme les femmes, les personnes immigrantes et les personnes itinérantes, et ce, pour différentes raisons. Ce bulletin explorera la question de la pauvreté et des inégalités chez les personnes âgées et avancera des solutions afin de tendre vers une société plus égalitaire où l'enjeu de la pauvreté toucherait moins de personnes.

Bonne lecture!

### SOMMAIRE

Actualités	2
Mobilisations	2
Le savant et la politique	3
Veille internationale	6



## Actualités

■ La question de l'investissement domestique des caisses de retraite canadiennes continue de se développer. L'énoncé économique du gouvernement fédéral à l'automne 2024 indique que la limite de 30% de participation des caisses de retraite canadiennes à des sociétés sera levée. Des fonds publics seront aussi ajoutés à diverses initiatives visant à encourager l'investissement domestique des caisses de retraite et des investisseurs institutionnels. Le développement d'une ligne de train à grande vitesse sera également une opportunité d'investissement pour les caisses de retraite.

[canada.ca/fr/ministere-finances/nouvelles/2024/12/stimuler-les-investissements-des-fonds-de-pension-au-canada.html](https://canada.ca/fr/ministere-finances/nouvelles/2024/12/stimuler-les-investissements-des-fonds-de-pension-au-canada.html)

■ Le régime de retraite OMERS, dans lequel participent les employés municipaux de l'Ontario, effectuera une évaluation de la gouvernance du régime. Sa structure est originale en ayant deux entités différentes, l'une établissant les taux de cotisation nécessaires et l'autre administrant les placements et effectuant les évaluations actuarielles. Cette évaluation indépendante se fait sous fond d'accusations de manque de transparence par certains employeurs participant au régime. Le dernier examen de la structure de ce régime a été fait en 2012.

[news.ontario.ca/en/release/1005439/ontario-appoints-third-party-advisor-to-lead-review-of-omers](https://news.ontario.ca/en/release/1005439/ontario-appoints-third-party-advisor-to-lead-review-of-omers)

■ Les médecins de l'Ontario éligibles pourront intégrer le régime de retraite du secteur de la santé (HOOPP). Les médecins incorporés ainsi que les médecins salariés peuvent bénéficier de l'avantage de participer à un régime à prestations déterminées depuis janvier 2025. Ce sont plus de 24 000 médecins qui sont visés par ce changement. Il s'agit d'une façon efficace d'améliorer la couverture des régimes de retraite à des travailleurs et travailleuses qui n'y ont pas accès.

[hoopp.com/news-and-insights/newsroom/newsroom-details/ontario-physicians-will-be-eligible-to-join-hoopp-in-2025](https://hoopp.com/news-and-insights/newsroom/newsroom-details/ontario-physicians-will-be-eligible-to-join-hoopp-in-2025)



## Mobilisations

■ Les associations de défense des droits des personnes retraitées demandent au gouvernement fédéral d'inclure les personnes retraitées dans l'octroi du chèque de 250\$ qui doit être versé au cours du printemps. En effet, les personnes admissibles à ce montant doivent avoir cotisé au RRQ, au Régime québécois d'assurance parentale (RQAP) ou à l'Assurance-emploi (AE). Elles peuvent aussi avoir reçu des montants du RQAP ou de l'AE.

[aqrp.ca/defense-des-droits/actualites](https://aqrp.ca/defense-des-droits/actualites)

■ Un sondage réalisé auprès de 1000 personnes de 25 ans et plus résidant au Canada met en évidence la nécessité de lutter contre l'âgisme. Les deux tiers des personnes sondées reconnaissent que la discrimination liée à l'âge nuit à la santé mentale et physique des victimes. De plus, 44% des personnes sondées comprennent que l'âgisme a un impact économique négatif. Encourager les liens intergénérationnels, prioriser la sensibilisation, améliorer les soins de santé et inclure les personnes âgées dans les décisions sont quelques solutions afin de nous diriger vers une société égalitaire et inclusive.

[fadoq.ca/reseau/actualites/communiqu/sondage-coalition-agisme-canada](https://fadoq.ca/reseau/actualites/communiqu/sondage-coalition-agisme-canada)

## Le Savant et la politique

### Pauvreté, inégalités et inclusion des personnes âgées

**Ferdinand Ntambwe**

**Candidat à la maîtrise en finances publiques.  
Université Laval**

La pauvreté et les inégalités économiques et sociales chez les personnes âgées représentent un enjeu majeur et complexe qui exige une analyse approfondie. En Afrique, gagner en âge est souvent perçu comme un privilège. Dans de nombreuses cultures africaines, plus on avance en âge, plus on gagne en respect et en reconnaissance, car les aînés incarnent la sagesse et la continuité des traditions. En revanche, dans certaines sociétés occidentales, vieillir peut souvent rimer avec marginalisation, invisibilité et pauvreté. Cette dichotomie culturelle soulève une question fondamentale : comment une société peut-elle mieux répondre aux besoins économiques, sociaux et culturels des personnes âgées tout en valorisant leur contribution inestimable ?

### Une prévalence de la pauvreté qui varie selon certains groupes sociaux

Dans le contexte canadien, la pauvreté des personnes âgées est souvent évaluée à travers des mesures statistiques comme la Mesure du panier de consommation (MPC), le seuil de revenu viable (SRV) et le Seuil de faible revenu (SFR). Ces indicateurs fournissent des perspectives divergentes sur l'ampleur du taux de pauvreté. La MPC, axée sur la capacité à répondre aux besoins de base, suggère que 7 % des personnes âgées au Québec vivent en situation de pauvreté (OQI, 2022). En revanche, le Seuil de revenu viable (SRV), lui aussi basé sur un panier de consommation, présente une image plus alarmante : près de 50 % des personnes âgées au Québec seraient en situation précaire (OQI, 2022). Ces écarts soulèvent des

questions sur la façon dont ces indicateurs présentent la réalité et l'efficacité des politiques en matière de prévention de la pauvreté.

Au-delà des chiffres, les inégalités économiques et sociales chez les personnes âgées sont exacerbées par des dynamiques structurelles et des attentes culturelles souvent stéréotypées. Les femmes, par exemple, sont plus vulnérables à la pauvreté que les hommes en raison de carrières interrompues, de pensions plus faibles et de durées de vie plus longues. Selon Billette et al. (2017), les femmes âgées de 65 ans et plus sont deux fois plus susceptibles de vivre sous le Seuil de faible revenu (SFR) que leurs homologues masculins. Le SFR est une mesure statistique qui identifie les familles ou les individus dont les revenus sont considérablement inférieurs à la moyenne nationale, les forçant à consacrer une proportion disproportionnée de leurs revenus aux besoins essentiels comme le logement, la nourriture et l'habillement (Billette et al., 2017). Les personnes immigrantes, quant à elles, vivent davantage de pauvreté car elles n'ont pu épargner que sur une portion de leur vie active.

Par ailleurs, les attentes culturelles selon lesquelles les familles devraient naturellement subvenir aux besoins de leurs aînés sont souvent déconnectées des réalités économiques modernes. Prenons l'exemple des communautés immigrantes, où la perception selon laquelle « les enfants prennent soin des parents » limite l'offre de services publics adaptés. Cette situation est documentée par Ferrer et Brotman (2017), qui mettent en lumière comment ces stéréotypes aggravent l'isolement des personnes âgées. Un cas présenté est celui d'une aînée d'origine philippine vivant à Montréal dont ses revenus doivent servir à couvrir ses besoins de santé et à soutenir financièrement sa famille restée aux Philippines. Malheureusement, cette double responsabilité est souvent incomprise par les intervenants sociaux, comme en témoigne l'attitude d'un travailleur social qui lui a conseillé d'arrêter d'envoyer de l'argent à l'étranger pour couvrir ses propres dépenses, une recommandation qui a renforcé sa méfiance envers les institutions (Ferrer et Brotman, 2017). Cette incompréhension a fait en sorte qu'un suivi mieux adapté à ces deux objectifs financiers n'a pas pu être trouvé. D'un autre côté, les prestataires de services supposent souvent, à tort, que les familles immigrantes répondent aux besoins de leurs

membres plus âgés, ce qui réduit l'attention portée à des solutions adaptées. Par exemple, des professionnels en soutien psychosocial peuvent suggérer à des personnes âgées issues de l'immigration de demander de l'argent à leur famille sans chercher d'autres solutions. (Ferrer et Brotman, 2017). Les personnes âgées ayant récemment immigré sont particulièrement vulnérables, non seulement à cause des défis financiers, mais aussi en raison d'une intégration sociale souvent incomplète. Les barrières linguistiques et le manque de sensibilisation aux services existants peuvent exacerber leur isolement.

Un autre enjeu soulevé par la pauvreté concerne l'itinérance chez les personnes âgées, un phénomène souvent mal compris. Contrairement à l'idée reçue selon laquelle les personnes âgées en situation d'itinérance auraient tous un long parcours de marginalité, des études montrent plutôt l'existence de deux trajectoires principales : l'une graduelle, caractérisée par des années d'instabilité sociale et économique, et l'autre rapide, déclenchée par des événements soudains comme un deuil ou une retraite imprévue (Burns, 2017). À Montréal, lors d'un recensement effectué en 2015, 41 % des personnes en situation d'itinérance avaient 50 ans ou plus et étaient souvent confrontées à un manque de logements adaptés et de services de soutien (Burns, 2017). Les personnes âgées en situation d'itinérance subissent des obstacles spécifiques, notamment l'exclusion des résidences de soins de longue durée en raison de problèmes de comportement, ou l'incapacité à s'adapter aux conditions souvent inadéquates des refuges d'urgence.

Des initiatives comme le programme « Logement d'abord » existent. Ce programme vise à offrir un logement permanent et stable aux personnes en situation d'itinérance, sans exiger de conditions préalables telles que la sobriété ou la participation à des programmes de traitement des dépendances. Une fois logées, les personnes bénéficient de services de soutien personnalisés afin de favoriser leur rétablissement et leur intégration sociale. Ce programme est financé par le gouvernement fédéral canadien à la hauteur de 110 millions de dollars dans le cadre de la Commission de la santé mentale du Canada. Le projet a été déployé dans cinq villes canadiennes (Vancouver, Winnipeg, Toronto, Montréal et Moncton), avec un budget couvrant l'accompagnement des

personnes et les allocations pour maintenir le coût du loyer en dessous de 30 % des revenus (Hurtubise, 2019). Bien que cette initiative ait montré des résultats prometteurs, les ressources communautaires peinent parfois à répondre aux besoins spécifiques des personnes âgées, tels que des soins de santé intensifs ou un accompagnement psychosocial soutenu (Burns, 2017). Ainsi, l'accès au logement constitue un enjeu crucial. Dans certains pays, les personnes âgées à faible revenu se retrouvent de plus en plus confinées au logement à prix modique. Par exemple, en France, selon l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme (IAU) (2018), la surreprésentation des ménages âgés de 65 ans et plus dans le parc social urbain reflète les inégalités économiques, mais aussi les carences dans les politiques de logement abordable. Ces carences incluent l'insuffisance de logements adaptés aux besoins des aînés, la concentration dans des quartiers socialement défavorisés, un manque de diversité des options de logement et le sous-investissement dans l'entretien des bâtiments existants (IAU, 2018). Cette situation appelle à des interventions systémiques pour équilibrer l'accès au logement, notamment par des subventions ciblées, des incitatifs à la construction de logements abordables et l'amélioration de la santé financière des personnes âgées.

## La pauvreté et les politiques publiques

Pour aborder ces problèmes, il est essentiel de considérer des politiques innovantes et inclusives. Premièrement, le crédit d'impôt pour le soutien aux personnes âgées, le crédit d'impôt pour le maintien à domicile et le crédit d'impôt de solidarité pourraient être élargis pour garantir un niveau de vie décent. Par exemple, selon Edouard et Tircher (2022), l'expansion des crédits d'impôt remboursables, comme le crédit pour le soutien aux personnes âgées, le crédit pour le maintien à domicile et le crédit de solidarité, pourrait réduire considérablement la pauvreté chez les personnes âgées, en particulier celles vivant en dessous du seuil de revenu viable. Cependant, ces réformes exigeraient des investissements budgétaires substantiels. Par exemple, une bonification majeure de ces trois crédits a été simulée dans leur publication et a démontré qu'il est possible de réduire le taux de pauvreté

sous la barre des 10 %, bien que cela nécessiterait des dépenses publiques se chiffrant en plusieurs milliards de dollars (Edouard et Tircher, 2022).

Les défis de cette approche résident principalement dans la nécessité de concilier la viabilité budgétaire avec l'efficacité des politiques de réduction de la pauvreté. Parmi les solutions envisagées, on retrouve l'ajustement des seuils d'accès pour mieux cibler les ménages les plus vulnérables, en particulier dans les régions rurales où l'accès aux services est plus limité et les besoins financiers plus élevés (Edouard et Tircher, 2022). Cette tension entre la volonté d'utiliser des politiques de soutien au revenu universelles ou des politiques de soutien au revenu ciblées reste une question centrale à aborder et résoudre dans la mise en œuvre de politiques fiscales efficaces. Afin de faire mieux en matière de politiques publiques, l'accès à des données de meilleure qualité est primordial. Des lacunes subsistent, notamment en ce qui concerne les données liées aux finances personnelles des personnes âgées, y compris sur leur patrimoine et leurs dettes. Ces données sont essentielles pour évaluer l'impact réel des politiques fiscales et sociales. De plus, l'utilisation d'outils techniques plus avancés, tels que des modèles de micro-simulation basés sur des bases de données comme l'Enquête canadienne sur le revenu (ECR) ou la Base de données et Modèle de Simulation de Politiques Sociales (BD/MSPS) de Statistique Canada,

sont des outils intéressants pour évaluer avec précision l'impact de modifications fiscales sur différents sous-groupes de la population (Edouard et Tircher, 2022). Ces outils permettent de simuler l'effet de transformations ambitieuses, comme la conversion des crédits d'impôt non remboursables en crédits remboursables, en mesurant les résultats budgétaires et sociaux anticipés.

## Conclusion

La pauvreté chez les personnes âgées a plusieurs visages. Si elle est en diminution selon certains indicateurs, il reste que certains groupes de la population sont davantage vulnérables, comme les femmes, les personnes immigrantes et, bien sûr, les personnes itinérantes. Des stéréotypes perpétuent le statut précaire des personnes âgées et il est important de mobiliser des ressources adaptées à leurs réalités multiples. De plus, afin de mieux comprendre la situation et de mieux ajuster les politiques publiques, l'utilisation des données est incontournable. Une approche systémique qui combine des mesures fiscales équitables, des politiques de logement inclusives, des initiatives communautaires et la sensibilisation des intervenants psychosociaux peut transformer ces défis en opportunités pour bâtir une société inclusive où chaque individu, quel que soit son âge, est pleinement intégré et valorisé.





## Bibliographie

**Burns, Victoria (2017).** Les personnes âgées en situation d'itinérance : des individus marginaux de longue date? In Billette, Véronique, Marier, Patrik, & Sguin, Anne-Marie (Eds.), *Les vieillissements sous la loupe: Entre mythes et réalités* (pp. 95-102). Presses de l'Université Laval.

**Centre d'étude sur la pauvreté et l'exclusion (CEPE). (2020).** La pauvreté des personnes de 55 ans et plus au Québec : du travail à la retraite. Québec : Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

**Edouard, L., & Tircher, R. (2022).** Rapport final sur les politiques fiscales et la réduction de la pauvreté chez les aînés. Observatoire Québécois des Inégalités (OQI) & Association Québécoise de Défense des Droits des Personnes Retraitées et Préretraitées (AQDR).

**Ferrer, Ilyan & Brotman, Shari (2017).** Les soins offerts aux aînés immigrants par leur famille : quand les préjugés limitent l'offre de services. In Billette, Véronique, Marier,

Patrik, & Sguin, Anne-Marie (Eds.), *Les vieillissements sous la loupe: Entre mythes et réalités* (pp. 265-269). Presses de l'Université Laval.

**IAU Île-de-France. (2018).** Vieillesse et inégalités : Les disparités traversent les âges. Février 2018. IAU Île-de-France, Paris. 15, rue Falguière 75740 Paris Cedex 15.

**Marier, Patrik, Carrière, Yves, & Purenne, Jonathan (2017).** Riche comme Crésus ? Le mythe des aînés riches. In Billette, Véronique, Marier, Patrik, & Sguin, Anne-Marie (Eds.), *Les vieillissements sous la loupe: Entre mythes et réalités* (pp. 25-32). Presses de l'Université Laval.

**Roberson Edouard et Pierre Tircher (2022).** Les aîné.e.s au Québec et la fiscalité : quelles mesures d'aide face au faible revenu ? Montréal, Observatoire québécois des inégalités.

**Uppal, S. (2019).** Dettes et actifs des familles canadiennes âgées. Regards sur la société canadienne (No. 75-006-X). Statistique Canada.

## Veille internationale

### Corée du Sud

■ Le National Pension Service (NPS) la troisième plus grande caisse de retraite au monde avec plus de 800 milliards USD d'actifs, a annoncé à la fin de 2024 qu'elle se retirera des entreprises exploitant le charbon. Ce changement de cap résulte de pressions menées autant par ses partenaires, des militants écologistes et d'autres personnalités politiques. La caisse de retraite pourra ainsi accroître ses investissements dans les énergies renouvelables. En effet, le NPS n'acceptera désormais d'investir que dans des entreprises ayant des plans de transition écologique.

[finsworld.com/ecology/koreas-800-billion-pension-fund-to-divest-from-coal-companies-a-major-shift-towards-sustainability](https://finsworld.com/ecology/koreas-800-billion-pension-fund-to-divest-from-coal-companies-a-major-shift-towards-sustainability)

### Italie

■ Le gouvernement italien de la dirigeante Giorgia Meloni réfléchit à porter à 70 ans la retraite des fonctionnaires. Cette mesure, adoptée de manière volontaire par les principaux intéressés, viserait à améliorer les finances publiques. Selon le gouvernement italien, ces fonctionnaires réaliseraient des activités de tutorat ou de coaching envers les fonctionnaires moins expérimentés afin de transférer leurs connaissances. Plus d'un million de membres de la fonction publique quitteront leur poste pour la retraite d'ici 2030.

[lefigaro.fr/conjoncture/italie-vers-un-report-de-l-age-de-depart-a-la-retraite-a-70-ans-pour-les-fonctionnaires-20240914](https://lefigaro.fr/conjoncture/italie-vers-un-report-de-l-age-de-depart-a-la-retraite-a-70-ans-pour-les-fonctionnaires-20240914)

### Chine

■ Inchangé depuis les années 1950, l'âge de la retraite normale sera graduellement relevé pour les hommes et pour les femmes à partir de 2025 et jusqu'en 2040. L'âge pour toucher les pensions sera relevé de quelques années pour passer de 50 ans à 55 ans pour les femmes effectuant des métiers manuels, de 55 ans à 58 ans pour les femmes occupant des emplois de type « cols blancs » et de 60 ans à 63 ans pour les hommes. Également, la période de cotisation pour bénéficier des rentes sera augmentée. L'Académie des sciences sociales de Chine a réalisé une évaluation en 2019 indiquant que la caisse de retraite sera vide en 2035. Environ 402 millions de personnes, soit le tiers de la population chinoise, seront âgés de plus de 60 ans en 2040.

[bbc.com/news/articles/c62421e4j6o](https://bbc.com/news/articles/c62421e4j6o)

### Canada

■ Un récent sondage de Vanguard jette un éclairage sur les opinions des jeunes à l'égard de la retraite. Environ le tiers des jeunes de 18 à 34 ans avancent qu'un héritage de la part de leurs parents est crucial afin d'atteindre leurs objectifs financiers à la retraite. Plus de la moitié des jeunes s'attendent à recevoir un héritage. Les jeunes, tout comme les moins jeunes, ressentent les pressions liées au coût de la vie.

[advisor.ca/industry-news/the-great-wealth-transfer-or-the-great-disappointment/](https://advisor.ca/industry-news/the-great-wealth-transfer-or-the-great-disappointment/)

## Le Bulletin de la retraite



L'Observatoire de la retraite publie un bulletin de la retraite afin d'améliorer les connaissances du grand public et de soutenir l'action des organismes qui y interviennent.

N° 62 - 2025

Institut de recherche en économie contemporaine (IRÉC)

10555, avenue de Bois-de-Boulogne CP 2006  
Montréal, Québec H4N 1L4 (514) 380-8916 - [www.irec.net](http://www.irec.net)

Directeur général : Robert Laplante

Rédacteurs du Bulletin de la retraite : Riel Michaud-Beaudry  
et François L'Italien

Dépôt légal à la Bibliothèque nationale du Québec